

Reçu en Préfecture le : 1<sup>er</sup> février 2023  
Publié en ligne le : 1<sup>er</sup> février 2023

**PÔLE RESSOURCES**

Direction des achats et de la logistique  
Bureau gestion immobilière et assurances  
Hôtel du Département  
27, boulevard de Strasbourg  
CS 30528 - 61017 ALENÇON Cedex  
☎ 02 33 81 61 84  
@ gestimmo@orne.fr

DÉCISION  
DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*RÉFORME ET CESSIION DE VÉHICULES  
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ORNE*

- Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L3211-2,
- Vu** la délibération du Conseil départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021, relative à l'élection de M. Christophe de BALORRE à la présidence du Conseil départemental de l'Orne,
- Vu** la délibération du 1<sup>er</sup> juillet 2021, portant délégation au Président du Conseil départemental pour décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu' à 4 600 euros,
- Vu** l'état des véhicules, ne répondant plus aux besoins de la collectivité (liste jointe en annexe),
- Vu** le marché 2020-580, attribué à la société AGORASTORE, pour la fourniture d'une solution de vente aux enchères par Internet de biens mobiliers réformés (groupement d'achat G6 Normand),
- Vu** les propositions de reprise des véhicules sur le site des enchères électroniques AGORASTORE,
- Considérant** que les offres sont conformes,

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : de réformer trois véhicules du Conseil départemental figurant sur la liste jointe en annexe.

**Article 2** : de prendre acte de la vente des véhicules suivants sur le site des enchères électroniques, pour un montant total de 7 611 €.

Véhicules - matériels	N° immatriculation	Prix de vente
Peugeot Boxer	4146 TE 61	2 821,00 €
Renault Scenic	CW-952-BD	3 992,00 €
Remorque FLR AMCA NOVAL	BA-395-WZ	798,00 €
TOTAL VENTE		7 611,00 €

**Article 3** : M. le Directeur général des services du Département est chargé de l'exécution du présent acte qui sera publié sur le site internet du Conseil départemental de l'Orne.

ALENÇON, le 1<sup>er</sup> FEV 2023  
LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

  
Christophe de BALORRE